



Championnat de France Jeunes

Dossier parents

Chartres - Tarot
20 au 24 Mai 2020

CHAMPIONNAT DE FRANCE TAROT 2020

Championnats de France de Tarot
" Séries & Jeunes "

au CRJS et au complexe de La Madeleine

Contact : 02 37 21 50 58
Hébergements à partir de 30 € par jour

Mail : asptt.tarot.28@gmail.com
Site : <https://www.tarot28.com>

ASPTT CHARTRES TAROT CLUB OMNISPORTS CULTIVONS VOS AMBIES

FEULLETTE

Chartres

SYNELVA

Casapub

Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT

VAL DE FRANCE

IMP. DU PARC - 18400 ST-FLORENT-SUR-CHER

Chaque année, la FFT organise le Championnat de France des jeunes, auquel ils sont plus de 200 à concourir pour différents titres : Lycées, Collèges et Comités en triplettes, Individuel duplicaté Benjamin, Cadet et Junior, Individuel donnes libres Benjamin, Cadet et Junior. Le Championnat de France se déroule lors du week-end de l'Ascension pendant trois jours de jeux bien sûr mais aussi de rencontres, de convivialité et de fête.

Programme 2020

Jeudi 21 mai	13h30	Championnats de France des Collèges, des Lycées et Triplettes Jeunes ("Oudlers" et "P'tits Bouts")
	20h30	Championnats de France libres Benjamins, Cadets, Juniors
Vendredi 22 mai	13h30	Championnats de France individuels Benjamins, Cadets, Juniors
	20h30	Championnats de France libres (2 ^{ème} séance)
Samedi 23 mai	13h30	Championnats de France individuels (2 ^{ème} séance)
		Tournoi des éliminés
	19h30	Remise des trophées
	21h15	Soirée dansante



Championnat de France Jeunes Dossier parents

Lieu d'accueil et d'hébergement

Lieu du Championnat : Lycée Agricole de La Saussaye à Sours (Eure-et-Loir)
La Saussaye - 28630 Sours

C'est un lycée situé à quelques kilomètres au Sud-Est de Chartres qui accueillera cette année le Championnat de France Jeunes. L'hébergement s'effectuera dans les dortoirs du lycée : chambres à lits simples, sanitaires (douche, lavabo, toilettes) sur le palier. Un oreiller et une taie d'oreiller seront fournis. Chaque résidant devra apporter un duvet ou un sac de couchage et ne pas oublier des linges de toilette. Une clé par chambre sera disponible. Il sera mis à disposition un placard qui peut être fermé par un cadenas (merci d'en prévoir un si nécessaire).

Le site contient un terrain de football, handball, rugby et pétanque. Dans le foyer, une table de ping-pong est mise à disposition. Il est donc possible d'apporter des équipements pour les pratiques sportives souhaitées.



Si la capacité totale d'hébergement est atteinte dans ce lycée, des comités pourront être déplacés vers un autre site. Les repas, hormis le petit-déjeuner, seront quand même pris dans l'enceinte du lycée.

Il est impératif d'apporter :

- sac de couchage ou duvet
- linges de toilette

Conseillé :

- cadenas pour le placard
- ballons, raquettes de ping-pong, boules de pétanque...



Championnat de France Jeunes

Dossier parents

Règlement intérieur

Article 1 : Règlement des compétitions

Toutes les épreuves du Championnat de France Jeunes se dérouleront comme prévu par le règlement des compétitions de la Fédération Française de Tarot. Ce fichier peut être demandé au siège de la FFT.

Article 2 : Inscriptions sur place à valider

Les inscriptions des joueurs participant au Championnat de France Jeunes sont à retourner par le responsable jeunes du comité au siège de la FFT à la date prévue dans le calendrier de sa fiche de procédure. Sur le lieu du Championnat de France, le responsable et les accompagnateurs devront confirmer la présence de tous les joueurs, les éventuelles défections ou modifications d'équipe aux arbitres du Championnat. Ce pointage est obligatoire et se déroule le jeudi de l'Ascension de 10h00 à 11h30. La Commission Jeunes se réserve le droit de refuser un ou des joueurs dont la présence n'aurait pas été signalée ou confirmée.

Article 3 : Spectateurs

Les parents et accompagnateurs ne peuvent être dans la salle quand les enfants jouent, mais un responsable doit rester en permanence sur le site (possibilité de participer au challenge accompagnateurs) en gardant son téléphone allumé (mode vibreur). Cette compétition reste celle des jeunes et non des adultes.

Exception : tous les cas médicaux doivent être signalés à la Commission Jeunes. Un accompagnateur doit assurer le suivi du joueur à la table de jeu et gérer les problèmes qui peuvent se présenter.

Article 4 : Responsable jeunes et accompagnateurs

Les jeunes sont sous la responsabilité exclusive de leurs accompagnateurs et de leur comité, non de la FFT. Les comités sont chargés de la surveillance des jeunes dont ils ont la charge (un accompagnateur pour 10 jeunes). Les comités vérifieront que leurs licenciés majeurs (plus de 18 ans) se conforment au règlement en vigueur. Le responsable jeunes et les accompagnateurs devront faire respecter l'ordre et le silence en cas de débordement.

Le responsable jeunes devra respecter sa fiche de procédure. En cas de non présence sur le site (participation à un Championnat de France ou à un open national), le responsable jeunes désignera un accompagnateur qui occupera ses fonctions le temps de son absence. Il est indispensable que l'accompagnateur choisi possède un téléphone portable. La Commission Jeunes devra être prévenue de ce changement. Il est rappelé que le responsable jeunes devra impérativement transmettre les autorisations de soin à la personne qui le remplace.

Article 5 : Participation

Un jeune ne pourra participer au Championnat de France que s'il est à jour de sa licence FFT. Dans le cas contraire, il ne pourra y participer.

Un jeune s'engage à participer à toutes les épreuves du Championnat de France Jeunes. Dans le cas où il est qualifié pour jouer le Championnat de France Individuel Open ou Séries, une dérogation lui est accordée. S'il n'est pas qualifié à l'un de ces deux Championnats, il ne peut pas jouer à sa guise les épreuves jeunes de son choix, sous peine de sanctions.

Un jeune s'engage à respecter les horaires des tournois. En cas de retard et suivant le règlement des compétitions, il s'exposera à une pénalité et dans le pire des cas, il sera scratché de la compétition.

Concernant le Libre Benjamins, qui se déroule les jeudi et vendredi soirs, une dérogation peut être demandée sur place pour ne pas faire jouer les plus petits qui peuvent avoir besoin de se coucher tôt.

Article 6 : Comportement

Le participant s'engage à respecter ses accompagnateurs, les responsables et arbitres FFT, le personnel du centre d'hébergement ainsi que les autres joueurs avec lesquels il aura un bon comportement aux tables de Tarot. Il déclare prendre soin du matériel mis à disposition pour le championnat et à ne commettre aucune dégradation dans le centre d'hébergement. Il s'engage à n'introduire ou consommer ni alcool ni substances prohibées. Il se conformera au règlement en vigueur, même s'il est majeur.

En cas de non-respect de l'un de ces engagements, le participant pourra être convoqué avec son responsable devant la Commission Jeunes qui pourra donner une sanction allant du simple avertissement à l'exclusion du Championnat. De plus, la Commission Jeunes dressera un rapport qui sera transmis à la Chambre de Discipline Nationale de la FFT.

Article 7 : Annulation du séjour

En cas d'annulation de dernière minute, la FFT ne remboursera la globalité du séjour que sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif suite à un cas de force majeure.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mr, Mme _____ père, mère ou tuteur
 (rayer les mentions inutiles) déclare avoir pris connaissance des conditions d'hébergement et autorise
 mon enfant _____
 né(e) le ____ / ____ / _____ à participer au Championnat de France de Tarot Jeunes
 du 20 mai au 24 mai 2020. Mon enfant sera assuré par la FFT à l'intérieur du centre d'hébergement.

En cas de dégradation de matériel par mon enfant, je m'engage à payer la facture des dégradations ou
 à faire jouer mon assurance pour régler celle-ci.

Mon enfant s'engage à respecter les conditions auxquelles il se soumet lors de son inscription, à
 n'introduire ou consommer ni alcool ni substances prohibées et à avoir un comportement digne d'un
 joueur représentant la FFT.

Signature de l'enfant :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

Fait le _____

Signature :

à _____

**Cette autorisation devra être collectée par l'accompagnateur en charge de l'enfant.
 Le responsable jeunes regroupera toutes ces autorisations et devra impérativement les remettre
 à la Commission Jeunes le jeudi 21 mai 2020 à 11h30 à l'occasion de la réunion d'informations.**



Championnat de France Jeunes
 Dossier parents

Autorisation de soins

à l'usage des comités



Championnat de France Jeunes Dossier parents

Dans le cadre des Championnats de France Jeunes à Sours (Chartres) du 20 mai au 24 mai 2020, je soussigné(e) Mr, Mme _____ père, mère ou tuteur (*rayez les mentions inutiles*) autorise la personne responsable de la surveillance de mon enfant mineur _____ (*nom et prénom de l'enfant*) à faire pratiquer les soins nécessaires à sa santé. La personne responsable de mon enfant sur place sera : _____ (*nom et prénom*).

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Téléphone des parents : _____ Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom du médecin traitant : _____ Téléphone : _____

Groupe sanguin : _____ Lentilles et prothèses auditives : _____

Contre-indications médicales : _____

Asthme et allergies : _____

Régimes et traitements en cours : _____

Je déclare que mon enfant est à jour de ses vaccinations.

Je décharge la Fédération Française de Tarot de toutes responsabilités concernant les éventuels incidents ou accidents que mon enfant pourrait occasionner ou subir.

Fait le _____

Signature :

à _____

Cette autorisation devra être collectée par l'accompagnateur en charge de l'enfant. Le responsable jeunes regroupera toutes les autorisations des jeunes de son comité qui devront être impérativement accessibles sur le lieu du Championnat de France.